

Rallye des Echecs CHAMBERY – 3^{ème} étape Chamnord

Règlement intérieur

Article 1 : Présentation

Le Club d'Échecs de l'Agglomération Chambérienne organise la 3^{ème} étape du Rallye des Echecs sous un tournoi de Blitz.

Il se déroulera le 09/04/2022 dans le centre commercial Chamnord - 1097 Avenue des Landiers 73000 CHAMBERY.

Le Blitz est homologué par la FIDE et par la FFE.

Article 2 : Règles et appariements

Les règles du jeu sont celles de la Fide (Congrès d'Atalaya 2017) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Les appariements se feront au Système Suisse intégral (C.04.1, C.04.2 & C.04.3 Fide Handbook / version adoptée au 88^{ème} congrès — Antalaya 2017) en 11 rondes à l'aide du logiciel Papi 3.3.6.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leur inscription.

Article 3 : Horaires et pointage

Inscriptions jusqu'à 13h15. Début des parties : 13h30. Fin du tournoi et annonce des résultats vers 17h30.

Article 4 : Cadence

5 min + 3 s/coup pour chaque joueur

Article 5 : Droits d'inscription

Licence B obligatoire

8€ pour les adultes et 4€ pour les jeunes.

Article 6 : Répartition des prix

Prix au classement général : 1^{er} 250€ / 2^{ème} 150€ / 3^{ème} 50€

Prix de la meilleure performance : 70€

Prix du meilleur jeune (-10ans) : 40€

Article 7 : classement

Le classement est établi au Buchholz tronqué, puis à la performance.

Article 8 : fin de partie

À la fin de la partie, les 2 joueurs remettent les pièces en place et le gagnant apporte le résultat.

En cas de nulle, les 2 joueurs apportent le résultat.

Article 9 : Annexe B du livre de l'arbitre

Le jeu sera régi par l'article B4 des règles du Blitz.

Article 10 : Comportement des joueurs

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement.

Article 11 : Arbitrage

Arbitre principal : Romain BILLOTTI (AFO1)

L'arbitre : Romain BILLOTTI

L'organisateur : Eric MONMAILLE